

Rapport public Parcoursup session 2024

Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive de Reims (CREPS) - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif - Mention Activités de la forme

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

CREPS de Reims - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif - Mention Activités de la forme (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (21318)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : %

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
CREPS de Reims - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif - Mention Activités de la forme (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (21318)	Jury par défaut	Tous les candidats	5	155	15	6	5

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
CREPS de Reims - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif - Mention Activités de la forme (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (21318)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	42	4	2	2	40 %
			Masculin	113	11	4	3	60 %
			Total	155	15	6	5	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
CREPS de Reims - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif - Mention Activités de la forme (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (21318)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	8	0	0	0	0 %
				Sans mention	43	4	0	0	0 %
				AB	21	2	2	1	33,3 %
				B	5	2	2	2	66,7 %
				Total	77	8	4	3	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	6	1	0	0	0 %
				Sans mention	22	1	1	1	100 %
				AB	8	0	0	0	0 %
				Total	36	2	1	1	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	10	0	0	0	0 %
				Sans mention	15	1	0	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				AB	10	2	0	0	0 %
				B	5	2	1	1	100 %
				TB	1	0	0	0	0 %
				Total	41	5	1	1	100 %
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	1	0	0	0	
				Total	1	0	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
CREPS de Reims - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif - Mention Activités de la forme (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (21318)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	118	10	3	2	40 %
			En réorientation	22	2	1	1	20 %
			Non scolarisés	14	3	2	2	40 %
			Autres	1	0	0	0	0 %
			Total	155	15	6	5	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
CREPS de Reims - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif - Mention Activités de la forme (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (21318)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Note de français	Bulletins de 1ère/note obtenue au bac de français	Important
	Notes d'EPS	Bulletins de 1ère et terminale/ note obtenue au bac/ résultats de la dernière classe fréquentée	Important
	Notes de SVT	Bulletins de 1ère et terminale/ note obtenue au bac/ résultats de la dernière classe fréquentée	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail	Fiche Avenir	Important
	Capacité à l'oral	Capacité à s'exprimer lors de l'entretien de sélection (oral)	Essentiel
	Expression écrite/Qualité de la syntaxe	Projet de formation motivé	Important
Savoir-être	Autonomie, capacité d'organisation	Fiche Avenir/ appréciation des professeurs sur le(s) dernier(s) bulletin (s)/ entretien de sélection (oral)	Essentiel
	Capacité à s'investir, implication	Fiche Avenir/ projet de formation motivé/ entretien de sélection (oral)	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Maîtrise des exigences de la formation	Appropriation des exigences du diplôme dans le cadre des différentes échéances de recrutement	Essentiel
	Cohérence et adéquation du projet aux débouchés de la formation	Projet de formation motivé/ entretien de sélection (oral)	Essentiel

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Connaissance des exigences de la formation : recherche d'une structure d'alternance	Entretien de sélection (oral)	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Pratique sportive en club, expérience d'encadrement et/ou d'animation	Rubrique activités et centres d'intérêts	Complémentaire
	Engagement (citoyen, associatif)	Fiche Avenir/ projet de formation motivé/ rubrique activités et centres d'intérêts	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Au vu du nombre important de candidats Parcoursup il a été nécessaire de nous fixer différents critères pour appréhender au mieux le profil des différents candidats. Ceux-ci sont les suivants :

- La complétude du dossier d'inscription sur le site internet du CREPS comme pour tous candidats. En effet, le CREPS souhaite préserver l'équité de traitement entre chaque candidat et ce, quel que soit son statut.
- Etude d'une lettre de motivation
- Etude du descriptif du parcours personnel en lien avec la formation visée.

Chaque candidature est donc étudiée avant le passage des TEP (tests d'exigences préalables).

Par ailleurs, la commission Parcoursup a étudié les candidatures via une notation et une pondération basée sur les résultats académiques, les compétences académiques acquises et l'entretien de motivation.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Lors des entretiens de sélection, les candidats Parcoursup sont évalués sur leur parcours, leur motivation, leurs compétences et leurs expériences. Il nous a semblé intéressant de prendre en compte de manière plus précise le livret scolaire afin d'individualiser encore plus le parcours de formation. Nous constatons malgré tout que les candidats parcoursup ont parfois moins d'expérience et de maturité que d'autres candidats issus de la formation continue. C'est pourquoi nous continuons à réfléchir à une prise en compte spécifique de ce public dans leur parcours de formation.

Nous conseillons en parallèle aux candidats de diversifier leurs expériences dans le secteur associatif et sportif.

Signature :

Michel LEROUX,

Chef d'établissement de l'établissement Centre de
Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive
de Reims (CREPS)